

# Le socialisme n'est pas un taux de croissance mais une manière de vivre

nous déclare M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.

- EMPLOI : l'imagination est en panne
- PROTECTION SOCIALE : tous les Français devraient contribuer proportionnellement à leurs revenus

- Quelle est la première préoccupation de la C.F.D.T. pour cette rentrée 1983 ?

- L'œil du syndicaliste ne saurait être constamment fixé sur les problèmes sociaux, il doit l'être aussi sur les problèmes de société. Cet été a été marqué par une dégradation du sens du vivre ensemble, une crispation, une montée des intolérances, de la violence, des déclarations parfois irresponsables sur les travailleurs immigrés. Cette dégradation exige une réponse politique et une réponse syndicale. Du point de vue politique, je tiens à dire que R. Badinter est l'honneur de la gauche ; il actualise le sens à donner aujourd'hui à la notion de gauche. Du côté syndical, la première responsabilité est de redonner confiance aux travailleurs dans la lutte contre le chômage et de montrer que la seule attitude civilisée envers les immigrés consiste à vivre ensemble en apprenant à mieux se comprendre, mieux se respecter, pour enrichir notre communauté pluri-culturelle.

> Au-delà des statistiques, la remontée du chômage est inscrite dans les faits. C'est pourquoi, à nos yeux, priorité doit être donnée à la création d'emplois par la réduction du temps de travail et un nouveau dynamisme industriel.

> En ce qui concerne la réduction de la durée du temps de travail, les instruments existent comme les contrats de solidarité, encore trop peu utilisés. Il y a aussi l'obligation de négocier qui va s'appliquer à l'automne et doit donner lieu dans chaque entreprise à la recherche d'un accord sur le temps de travail. Nous entendons nous servir de ces leviers pour multiplier les initiatives.

- Est-il possible de mobiliser les salariés sur l'emploi et le temps de travail alors que la défense du pouvoir d'achat apparaît comme leur première revendication ?

- La revendication sur le pouvoir d'achat - une revendication de toujours, - s'exprime aujourd'hui le plus souvent de façon raisonnable : il

s'agit d'obtenir son maintien. Cette demande est la nôtre. Lorsque nous disons que la priorité absolue doit être la création d'emplois, même si cela doit avoir des conséquences sur le pouvoir d'achat, nous sommes conscients de poser un problème. Mais quel est le rôle d'un responsable syndical ? Est-ce d'épouser les clivages de la segmentation sociale et de défendre un jour telle revendication, un autre jour telle autre totalement contradictoire ? Nous ne le pensons pas.

- Est-ce à dire que progression du pouvoir d'achat et création d'emplois sont inconciliables ?

- La principale condition pour créer des emplois, ce n'est pas de baisser les revenus mais de réorganiser le travail comme l'a montré la première étape de la réduction du temps de travail. Mais on ne saurait nier le fait que le niveau de la masse salariale pèse aussi. La C.F.D.T. tente de faire partager l'idée que le maintien du pouvoir d'achat doit s'entendre non comme le maintien de tous les pouvoirs d'achat individuels mais comme le maintien d'une masse salariale globale, qui puisse être répartie entre plus de travailleurs.

- Vous étiez la seule organisation à défendre le principe d'une non-compensation salariale intégrale d'une baisse du temps de travail. Votre position n'a-t-elle pas évolué sur ce point ?

- Nous n'avons pas changé d'optique. Il y a un ou deux ans, le pouvoir d'achat progressait. Nous sommes maintenant dans une période où il y a probablement baisse de ce pouvoir d'achat. Dans ces conditions, il est normal que nous mettions davantage l'accent sur la réorganisation du travail que sur la compensation salariale. Il faut avancer en tenant compte des situations qui existent.

- Le plan Delors peut-il réussir et à quelles conditions ?

Je crois que le deuxième plan de rigueur est en train de réussir économiquement mais qu'il accumule les nuages sur le plan social notamment en matières d'emploi.

Propos recueillis par MICHEL NOBLECOURT.

## SOCIAL

## Un entretien avec M. Edmond Maire

(Suite de la première page.)

Il y a là un déséquilibre dangereux. Cela dit, nous nous réjouissons des résultats obtenus en ce qui concerne l'amélioration du commerce extérieur et l'infléchissement de l'inflation. Il faut même aller plus loin, revenir à l'équilibre total en ce qui concerne les échanges et poursuivre l'effort de désinflation.

Pour y parvenir, de nouvelles mesures de rigueur vous semblent-elles nécessaires, comme une nouvelle ponction sur la consommation ?

Pour peu que la relance des exportations se poursuive, il ne me semble pas que de nouvelles mesures soient nécessaires pour rétablir l'équilibre du commerce extérieur. Les choses me paraissent plus difficiles pour l'inflation. Pourtant le plus grand nombre de citoyens de ce pays ont intérêt à voir se poursuivre la désinflation. Mais notre plus forte inquiétude porte sur l'emploi. Dans ce domaine, l'imagination est en panne, la volonté de partage du travail est bien courte ou bien faible du côté gouvernemental.

Il prépare pourtant de nouvelles mesures...

On parle en effet de nouvelles mesures comme, par exemple, mettre en pré-retraite les salariés en situation précaire de plus de cinquante-cinq ans. Cet objectif apparaîtra juste à beaucoup. Mais attention, nous ne devons pas commettre les mêmes erreurs que, par le passé. Rappelons-nous que sur la garantie de ressources ou l'allocation versée aux licenciés économiques, nous avons dû revenir en arrière faute d'un financement suffisant. La crédibilité des forces politiques et syndicales en a été affectée. Peut-être aurions-nous dû avoir le courage de refuser ces propositions trop fragiles qui étaient faites par le monde politique. C'est pourquoi je dis oui à l'avancement de l'âge de la retraite pour les catégories menacées mais à la condition impérieuse d'en prévoir en même temps un financement durable. Sinon, dans un an ou dix-huit mois, ce sont les retraités qui paieront par une diminution de leurs pensions. D'ores et déjà, la retraite à soixante ans n'a pas été financée et il va falloir d'ici peu combler le déficit de l'assurance-vieillesse.

Mais la C.F.D.T. a signé l'accord sur la retraite à soixante ans ?

La C.F.D.T. préférerait nettement la retraite après quarante ans de cotisations plutôt qu'à un âge unique. Mais ce mot d'ordre était si populaire et les campagnes sur ce thème avaient été si nombreuses que nous n'avons pas pu infléchir la décision.

## Non à une augmentation de la T.V.A.

Le débat sur le financement de la solidarité vous semble-t-il bien posé ?

A notre avis, tous les Français doivent contribuer proportionnellement à leurs revenus à la protection sociale. Pour la Sécurité sociale proprement dite, on constate aujourd'hui que, du fait du plafond, ce sont les petits et moyens salaires qui paient le plus. L'établissement d'une contribution proportionnelle sur tous les revenus serait plus juste, plus juste en tout cas qu'une éventuelle augmentation de la T.V.A., qui signifierait un peu plus d'inflation, un peu de protectionnisme et un peu plus d'inégalités et dont on ne peut pas dire qu'elle serait une démarche de gauche. Il y a un manque de dynamisme gouvernemental pour s'attaquer à la fiscalité. J'espère qu'un changement apparaîtra dans la prochaine loi de finances, par exemple sur les droits des grosses successions.

Mais la gauche doit prendre garde dans sa démarche à ne pas développer en direction des bas revenus une politique d'assistance. Le salaire minimum doit être un salaire décent qui permette de contribuer aux besoins de la collectivité.

Le pouvoir d'achat du SMIC a augmenté de 14 % depuis 1981. Il doit encore augmenter d'autant pour atteindre notre objectif.

Ne craignez-vous pas que les directives du C.N.P.F. demandant à ses fédérations de privilégier les négociations au niveau des branches ne vident de leur substance l'obligation de négocier les salaires réels dans les entreprises ? Votre revendication d'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC de 4 % en 1983 ne risque-t-elle pas, si elle était entendue, de faire déraiser les salaires ?

Le C.N.P.F. a toujours tendance à entrer dans l'avenir à reculons. Qu'il s'oppose à la négociation des salaires réels dans les entreprises, c'est conforme à sa tradition. Mais la discussion de branche, puisqu'elle ne porte que sur le salaire minimum, ne peut remplacer la négociation d'entreprise. Par ailleurs, en choisissant la revendication de 4 % d'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC, la C.F.D.T. a opté pour un objectif accessible que l'on peut atteindre sans conséquences inflationnistes si, simultanément, on instaure des systèmes de salaires en deux éléments.

Sans écrasement de la hiérarchie ouvrière ?

Si l'on ne change pas la structure des salaires, un relèvement du SMIC peut provoquer un certain écrasement de la hiérarchie ouvrière. C'est pourquoi nous demandons, de façon de plus en plus pressante, l'instauration d'un salaire en deux éléments : c'est-à-dire que lorsque le SMIC augmentera de 100 F, l'ensemble des salaires sera relevé de 100 F. Ces 100 F seront acquis définitivement pour les smicards mais, pour les autres catégories, il s'agira d'un relèvement de 100 F à valoir sur l'augmentation de salaire annuelle. A l'occasion des négociations salariales, on peut faire ainsi en sorte que l'on maintienne des écarts suffisants pour les basses catégories.

## Langage de révolte et égoïsme professionnel

Vous aviez combattu durement la politique de M. Barre. Vous semblez avoir aujourd'hui la volonté de ne pas gêner le gouvernement de M. Mauroy. Le mécontentement risquant de monter, n'allez-vous pas accroître le camp des déçus du syndicalisme et renforcer les craintes de ceux de vos militants qui redoutent une « perte d'autonomie » de la C.F.D.T. ?

Notre optique n'est pas de ménager qui que ce soit. Elle est de réaliser des progrès dans le bon sens. Les réticences qui se manifestent parfois au sein de la C.F.D.T. ne tiennent pas à l'impression qu'il existerait une collusion entre la confédération et le pouvoir. Les problèmes de la C.F.D.T. sont ceux du syndicalisme en période de crise. Nous avons deux groupes de travailleurs à qui les orientations de la C.F.D.T. peuvent poser problème. Le premier est celui de travailleurs ulcérés qui sont dans des secteurs où l'avenir est très sombre - sidérurgie, textile, etc. - ceux-là attendent de leur syndicat qu'il tienne le même langage qu'eux, un langage de révolte. Nous nous y refusons, car nous préférons une attitude de propositions constructives. Le second groupe est constitué de travailleurs qui se replient dans l'égoïsme professionnel et se refusent à modifier des situations acquises, même quand elles font problème à la collectivité. Là, c'est le problème de la solidarité qui se pose. Pour la C.F.D.T., la solidarité c'est faire le choix de vivre ensemble et non de vivre au détriment des autres. Sur cette ambition nous avons l'accord de l'immense majorité des adhérents de la C.F.D.T., mais certains peuvent se crispier s'ils sentent que, dans leur secteur, on va modifier tel ou tel avantage. Nous sommes lucides sur cette contradiction et nous agissons pour la dépasser.

La gauche a tardivement découvert la rigueur. Faut-il continuer dans cette voie ? Et si oui, à quelles conditions ?

En mai 1981, le gouvernement socialiste avait un projet, des ambitions de réformes de structures et des espoirs sur les vertus de la politique économique qu'il allait mettre en œuvre. Deux ans après, les réformes de structures ont été votées : c'est un grand acquis. Mais on a vu aussi que la politique économique mise en œuvre ne pouvait pas répondre aux espoirs car elle n'intégrait pas les données de la crise et reposait sur la conviction qu'une croissance forte allait pouvoir être rétablie grâce aux réformes et à la volonté politique. Aujourd'hui, la gauche doit redéfinir des objectifs qui ne dépendent plus d'une croissance forte et d'une augmentation du pouvoir d'achat. D'ailleurs, le socialisme n'est pas un taux de croissance mais une manière de vivre. Il y a des attentes sociales importantes qui touchent la qualité du travail, les conditions de travail, les rapports sociaux, l'égalité hommes-femmes, l'écologie, l'utilisation du temps libre, la coopération européenne et internationale. Ces aspirations n'ont jamais été absentes des projets de la gauche mais la croissance était vue comme un préalable pour les satisfaire. Non, il faut répondre à ces attentes, même sans croissance. A notre sens, c'est possible si l'on met à l'ordre du jour une réaffectation des ressources publiques et privées.

Cela suppose que la C.F.D.T. intervienne comme la C.G.T. dans la gestion des entreprises.

Autrement. La C.F.D.T. n'a nullement l'intention, comme la C.G.T., de projeter un schéma autarcique, d'une France repliée sur elle-même dans l'économie française. Nous n'avons pas envie de voir s'aggraver rapidement des difficultés financières et les problèmes d'emploi. Nous croyons qu'une insertion raisonnable de l'économie française dans la communauté internationale est une condition du progrès. Plaquer sur chaque problème économique une solution qui fasse appel uniquement à la subvention permanente ou à un coût aggravé pour les consommateurs français ce n'est pas viable durablement, même si cela peut faire illusion un moment.

Cette insertion dans la communauté internationale, êtes-vous prêt à l'assumer au prix d'un alignement des politiques économiques en Europe par exemple ?

Actuellement la dynamique européenne est un mouvement vers le bas : le laisser-aller devant les errements du dollar - il n'y a plus d'Europe, - la course à la baisse de la consommation, la baisse de la protection sociale. Il n'est pas question d'accepter de s'engager dans cette voie. Mais une bonne réponse française suppose une réponse européenne. On peut faire face à la situation dans de bien meilleures conditions par une meilleure coordination économique, industrielle, monétaire, sociale, culturelle et politique au sein de l'Europe.

## Il faut stimuler le contractuel

Est-ce qu'aujourd'hui vous voyez se profiler la société contractuelle que vous appelez de vos vœux ou, comme le dit M. Poperen, est-ce la lutte des classes qui est à l'ordre du jour ?

La lutte de la classe dominée pour son émancipation est un fait permanent. L'important n'est pas de brandir un vocabulaire mais de voir comment avancer. Aujourd'hui, même s'il reste des réformes législatives à faire, le plus important est que la loi sur la décentralisation donne lieu à un véritable dynamisme, à une créativité régionale économique et sociale, que les lois Auroux sur les droits des travailleurs soient exploitées dans toutes leurs potentialités. Pour cela, il faut chan-

ger de méthode ; il ne faut pas plus d'Etat, mais une reconversion du rôle de l'administration, une façon différente pour les gouvernants d'envisager leur action. Il faut stimuler le contractuel, faire mûrir les compromis positifs et éviter le risque d'étatisme, par exemple en semblant accorder moins d'autonomie à une entreprise privée qu'à une entreprise nationalisée, comme M. Ralite nous l'a fait craindre un moment à propos de Peugeot. Est-ce qu'une société contractuelle doit être opposée à la lutte de classe ? Bien sûr que non. Au lendemain de la première guerre, un certain nombre de militants syndicaux ont considéré que les conventions collectives étaient un abandon de la lutte de classe, le contractuel, une compromission à bannir. C'est une conception dépassée. Chacun sait bien aujourd'hui ce qu'est une politique contractuelle positive.

Où en est l'ambition politique de la C.F.D.T. que M. Poperen vient de nouveau d'évoquer avant la tenue du congrès du P.S. dans quelques semaines ?

Jean Poperen n'a pas la même conception ambitieuse du syndicat. Nous considérons que le syndicat a autant de qualité que le parti à avoir une stratégie, à participer au débat public, à élaborer des objectifs à moyen terme. Cela pose encore problème à une certaine tradition politique. Il faudra bien qu'elle s'y fasse. Le temps arrangera cela. Il faut s'accepter tel qu'on est dans une société pluraliste.

## Désétatiser la Sécurité sociale

Les élections à la Sécurité sociale auront lieu le 19 octobre prochain. Quels seront les grands axes de campagne de la C.F.D.T. ?

Nous n'avons nullement l'intention de dorer la pilule. Nous n'avons pas revendiqué le retour aux élections pour faire état de notre représentativité, mais pour débattre et résoudre démocratiquement un problème crucial. Si on regarde ce qui se passe en France et dans tous les pays développés, la montée des dépenses de protection sociale est très importante, environ 4 % par an en volume. Et il y a un besoin de l'équivalent de 1 % à 3 % de cotisations sociales par an si l'on veut équilibrer la Sécurité sociale. Or du fait de la crise, la richesse nationale n'augmente presque plus. Les prélèvements obligatoires pour la protection sociale compriment donc le salaire direct.

Nous sommes inquiets : dans plusieurs pays à l'étranger, des majorités libérales ont pris le pouvoir en s'appuyant sur la protestation des gens contre le montant trop important des prélèvements obligatoires, et elles ont mis à mal la Sécurité sociale. En France, le Livre blanc du ministère des affaires sociales propose comme perspective d'augmenter tous les ans un peu les cotisations ou de diminuer les prestations et de préférence un mélange des deux. Cela nous semble très insuffisant, car on n'évitera pas, si on ne repense pas la Sécurité sociale, que des leaders démagogiques n'exploitent des réactions populaires devant la montée de prélèvements étatiques imposés. Le maintien inchangé de la pente actuelle, c'est un piège. Notre orientation vise tout simplement à désétatiser la Sécurité sociale, à la contractualiser, à la décentraliser le plus possible et à repenser la complémentarité Sécurité sociale-mutualité. Nous voulons susciter un vaste débat dans le pays pour que la population à tous les échelons, dans les quartiers, dans les régions, puisse se réapproprier la Sécurité sociale. Là aussi il faut faire autrement puisqu'on ne peut plus compter sur l'augmentation infinie des ressources.

Propos recueillis par MICHEL NOBLECOURT.